



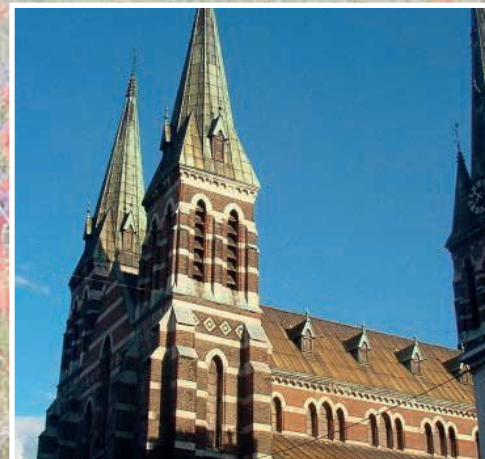
Ville de Châtelet



Bulletin Communal

www.chatelet.be

Septembre 2019



Faites place pour la Fête des Places !
Une nouvelle festivité incontournable qui soutient vos commerçants le 20, 21 et 22 septembre. ▶ [Détail de l'événement en page 16](#)



▶ Page 8
Trois expositions à ne pas manquer !



▶ page 10
Le miel, on aime !



▶ page 11
Action Propreté !



▶ Page 12
Plan de Mobilité



Nouveau : Châtelet sur Wallonie en Poche



Retrouvez toute l'actualité sur notre page Facebook
<http://fb.com/VilleChatelet>



Améliorer le cadre de vie

Nos actions, nos projets, votre rôle

Si pour nos enfants, la fin des vacances a sonné, nous avons pour notre part profité de l'été pour faire avancer de nombreux projets d'embellissements de la Ville de Châtelet. Ces ambitions restent toutefois entravées par l'incivisme problématique tel qu'en témoigne un phénomène récurrent en image, ci-contre.

L'incivisme vous coûte cher

Nos ouvriers du service voirie veillent quotidiennement à l'entretien des avaloirs. Hélas, ceux-ci témoignent de *découvertes* lors de leur travail. Cela va des habituelles huiles de vidanges aux déchets ménagers tout en passant par des objets divers et variés (auriez-vous imaginé y retrouver des poids pour la musculation?).

Cependant, le non-respect des panneaux d'interdiction temporaire de stationnement est bien plus problématique. Bien souvent, nous sommes dans l'impossibilité d'effectuer le nettoyage et la police doit intervenir. Cela coûte donc aux contrevenants, mais aussi à la population qui contribue, par les taxes, au coût de ces interventions et de ces déplacements.



Meilleure mobilité en vue

L'embellissement de la Ville demande parfois des ajustements intelligents tels que ceux proposés par le Plan de Mobilité. Celui-ci aura un impact direct sur les rues commerçantes du centre-ville en améliorant le cadre de vie, mais aussi sur la mobilité des automobilistes en renforçant les possibilités de stationnement et en réduisant le trafic du rond-point Saint-Roch et du quartier Sainte-Barbe.

Cette excellente nouvelle s'adjoint de nombreux investissements effectués dans des projets de réfection de voirie. Nos services ont d'ailleurs profité de l'été pour focaliser nos actions.

Vous avez aussi un rôle à jouer!

Une fois n'est pas coutume, il est important de rappeler que tout citoyen possède des responsabilités vis-à-vis de l'amélioration du cadre de vie, à Châtelet. Il en va, bien entendu, du respect des règlements généraux relatifs à l'entretien de vos trottoirs et de vos filets d'eau, mais pas seulement...

Vous pouvez également contribuer à une meilleure gestion des déficiences en étant une paire d'yeux supplémentaire pour nos services. En effet, vous êtes bien souvent les premiers concernés lorsqu'un nouveau problème se présente. N'hésitez donc pas à contacter nos services pour toute question, nous sommes là pour vous répondre.

▶ **Daniel Vanderlick,**
Bourgmestre



SOMMAIRE

LE MOT DU BOURGMESTRE	3
BUDGETS PARTICIPATIFS - LISTE DES PROJETS RETENUS	4
VIE POLITIQUE - LE MOT DE VOS PARTIS	5
PLACE AUX ENFANTS WALLONIE EN POCHE	6
CPAS : VISER L'AMÉLIORATION	7
EXPOSITIONS ET BIENNALE CULTURELLE DE CHÂTELET	8 9
DU MIEL POUR TOUS, INCROYABLES COMESTIBLES ET ACTION PROPRIÉTÉ	10 11
PLAN DE MOBILITÉ 2019 RAVEL ACOZ-CHÂTELET	12
TAXE ÉGOUTTAGE MAISON DE VILLAGE DE CHAMBORGNEAU	13
VOLS PAR RUSE, VOLS À LA TIRE : NOS CONSEILS CAMPAGNE 1 JOUR SANS	14 15
CARNET ROSE ET NÉCROLOGIE	16 17
LISTE DES MARIAGES FÊTE DES PLACES	18
APPEL À CANDIDATURES PHOTOGRAPHIQUES	19

Quatorze projets citoyens pour 2019, ne manquez pas l'édition 2020 !

La Ville de Châtelet a décidé d'introduire les budgets participatifs dès 2019 pour les 8 quartiers et les 3 Conseils consultatifs. Elle souhaite ainsi favoriser la réflexion sur le devenir des quartiers et de la Ville dans sa globalité en collaboration étroite avec ceux qui y vivent et en misant sur la connaissance et la mobilisation de tous pour avancer ensemble.

Le défi est de permettre à chacun de s'exprimer, de participer au développement de la commune, le tout dans le souci omniprésent de l'intérêt général et de la collectivité.

Cette année, une enveloppe budgétaire de 20000 € a été accordée à chaque quartier et à chaque Conseil.

43 projets ont été déposés, 19 étaient réalisables.

Dans les quartiers «Châtelet centre Ville» et «Châtelineau la Vallée/la Gare», la globalité des projets dépassait le budget; un vote a donc été nécessaire.

Les projets soumis au vote sont les suivants :

QUARTIER CHÂTELET CENTRE-VILLE

Acquisition d'un mini-golf itinérant (utilisable à l'intérieur comme à l'extérieur)

Hors les murs - Les Gravelles : acquisition d'une table pour y placer un jeu de dames au square Vimoutiers

Goret en famille : aménagement du site avec des potagers au carré, des terrains de pétanque, des bancs et tables, des jeux pour enfants

Park de fitness et modules pour enfants à la place Jean Guyot : les grands font du sport et les petits s'amuse

46,34 % des habitants du quartier ont choisi le projet «Goret en famille».

QUARTIER CHÂTELINEAU LA VALLÉE/LA GARE

Réhabilitation du site «L' terre sous cayaux» (avenue Circulaire) : tables, bancs, combi hand-basket.

Square intergénérationnel : aménagement de la cour de l'ancienne école rue de la Fontaine (potagers au carré, bancs,...) et de la Cour de la Justice en espace ludique (bancs, jeux,...)

Le projet de réaménagement du site «L' Terre sous Cayaux» a obtenu 61,76 % des voix.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? VOUS RECHERCHEZ DES INFORMATIONS OU DES CONSEILS POUR VOS PROJETS ?

ENVIE DE METTRE EN PLACE UN PROJET DANS VOTRE QUARTIER EN 2020 ?

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

VÉRONIQUE HAUSTRAETE - 071/244.530

VERONIQUE.HAUSTRAETE@CHATELET.BE

Les projets adoptés d'office sont les suivants :

QUARTIER BOUFFIOULX CENTRE

Création d'un jardin collectif en permaculture sur un terrain appartenant à la réserve Sébastopol

Réaménagement du terrain de pétanque, création d'un espace pour la petite enfance et espace de détente pour toute génération à la rue Solvay (ancienne école maternelle)

QUARTIER BOUFFIOULX BLANCHE BORNE/CHAMBORGNEAU

Amélioration du chemin qui prolonge la rue des Vaucelles jusqu'à la rue du Vivier (nivellement, passage du Ry de St Ry...)

Aménagement d'un jardin d'agrément à l'ancienne école rue Longue face au n° 154 (terrain de pétanque, bancs, jeux pour enfants,...)

QUARTIER CHÂTELET BOUBIER

Les petits loups de la Bergerie : rénover et réaménager l'infrastructure de quartier de la cité de la Bergerie pour en refaire un espace citoyen attractif, moderne, intergénérationnel

QUARTIER CHÂTELET FAUBOURG/CARNELLE

Vis ta cité : rénover et réaménager les infrastructures sportives/équipements de quartier de la cité Chavepeyer pour en refaire un espace citoyen attractif, ludique, moderne, intergénérationnel.

QUARTIER CHÂTELINEAU CENTRE

Implantation d'espaces de dynamisation (bancs, paniers de basket, terrain de foot, aires de jeux,...) à proximité de la rue des Haies, rue des Hayettes, rue de la Loi,...

QUARTIER CHÂTELINEAU TAILLIS-PRÉ/DESTRÉE

Création d'un comité de quartier pour organiser des activités diverses à la salle sise rue de l'Église

Grand-Chêne, la plaine pour tous : aménagement d'espaces pique-nique, jeux, pétanque,...

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Comm'une Action : les élus du Conseil Communal de la Jeunesse se mobilisent pour collecter les réflexions des jeunes pour construire les perspectives de futurs projets.

Vivre sans toit : réalisation d'un triptyque informatif à destination des personnes les plus démunies.

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Favoriser l'échange entre voisins et le contact intergénérationnel en organisant des fêtes de quartier.

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DE LA PERSONNE HANDICAPÉE ET DES AÎNÉS.

Distribution de boîtes «seniors focus» aux personnes âgées de 65 ans et plus.

Dès novembre, des réunions seront organisées (à l'Hôtel de Ville pour Châtelet, à la Maison de la poterie pour Bouffiuulx et au Complexe sportif pour Châtelineau) et le principe des budgets participatifs réexposé.

Le mot des partis

Nouveauté de ce bulletin, le Conseil Communal a décidé d'ouvrir une page *vie politique* afin que chaque parti représenté ait l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Pour rappel, le Conseil Communal se réunit une fois par mois au sein de l'Hôtel de Ville, le lundi à 19h. Une partie de la séance est publique.

DÉFI CHÂTELET

La section DéFI Châtelet a vu le jour au mois de Mars 2013. Depuis nous avons organisé des conférences, des soupers, des rassemblements de voitures anciennes, des tables rondes, des visites de musées.

Cela nous a permis de nous faire connaître et d'avoir eu un élu au conseil communal. Cela nous permet de continuer notre travail et les projets que nous souhaitons mettre en place selon notre engagement politique et nos valeurs.

Nous accordons une grande importance à la sécurité des citoyens, à leur bien-être, à l'intergénérationnel, à l'emploi, la formation, la culture et la mobilité.

En tant que conseiller je souhaite apporter une opposition constructive qui permettra avec la présentation de projets d'améliorer dans la mesure du possible le quotidien de tous nos concitoyens.

Je remercie la ville pour cet espace qui nous a été dédié dans le journal communal.

Merci et au plaisir de vous rencontrer !

Rosario Gagliano - Président de DéFI Châtelet - Conseiller Communal
0497/36 86 14 ou gagliano-rosario@hotmail.com

MOINS DÉPENSER MAIS MOINS TAXER

LA DROITE

La diminution des taxes nécessite une diminution des dépenses équivalentes. Les économies sont possibles. Par exemple en allégeant des réglementations exigeant des contrôles. Ou en réduisant des subventions aux associations, en baissant les effectifs de la fonction publique tout en préservant la sécurité. En arrêtant cette course très coûteuse à la transition énergétique qui a du sens pour faire baisser la pollution mais n'est pas justifiée de manière rationnelle pour lutter contre le réchauffement climatique.

Ces économies sont aussi possibles dans le temps long, car moins de fonctionnaires communaux produiront moins de retraités à la charge de la commune. Il faudra aussi réviser les conditions d'accès aux mesures d'assistance sociale. Le budget du CPAS est en effet un des plus lourds dans les comptes communaux. Il ne s'agit pas bien entendu de remettre en cause l'aide accordée à ceux qui en ont vraiment besoin, mais il y a tant de dépenses de fonctionnement non justifiées.

Vice-président du parti LA DROITE, Jean-Claude TISSIER

Cet encart de mise à l'honneur d'un citoyen prend place ici en l'absence d'article communiqué de la part du MR et du MoDem.



Parce que notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Engageons-nous pour une commune plus verte.

Au programme de la rentrée: Une conférence sur l'Eco-rénovation. Nous soutiendrons cette initiative : Nuit de l'Obscurité, le 12 octobre. Et comme chaque année, nous proposerons une activité pour « La semaine des sentiers » en octobre

Suivez toute l'info sur les réseaux sociaux et le site de la locale :

-  @ECOLOCHATELET
-  CHATELET.ECOLO.BE
-  INFO@CHATELET.ECOLO.BE

BIBLIOTHÈQUE

Mise à l'honneur d'un écrivain châteletain

À bientôt 38 ans, Monsieur Olivier Lorent écrit son premier roman intitulé *La Traversée des ombres*, publié par les Éditions Memory dans le Luxembourg belge.

Son style s'inspire du Maître de l'horreur, Stephen King, qui a été pour lui une révélation et qui lui a donné l'envie de lire, et ensuite d'écrire.

Olivier Lorent essaie au travers de ses histoires de recréer l'univers propre aux petites villes de l'Amérique profonde, dans un scénario qui évidemment relève de la science-fiction et du paranormal.

Assistant social de formation, son écriture lui permet de s'évader et de prendre un certain recul par rapport aux situations difficiles qu'il rencontre au quotidien.

Le roman est disponible dans les grandes librairies de la région, sur le site internet des Éditions Memory ou en contactant directement l'auteur via sa page Facebook **Olivier Lorent — romancier**.

► Sabine Ancia, Echevin des bibliothèques

Place aux enfants : prêts pour la 25e édition !

La 25e édition de l'opération «**Place aux enfants**» se déroulera le **samedi 19 octobre 2019**.

Cette manifestation est organisée par la Ville de Châtelet en collaboration avec le Service Provincial de la Jeunesse du Hainaut et s'adresse aux enfants de **5e et 6e primaire**.

Ce jour-là, le monde des adultes s'ouvre à la curiosité insatiable des enfants. Des lieux habituellement inaccessibles les accueillent pour les emmener à la découverte de la réalité quotidienne des adultes. Les enfants observeront et participeront aux activités de la vie économique, politique, sociale, sportive et culturelle dans leur quartier et dans leur commune : pétrir la pâte avec le boulanger, visiter l'Hôtel de police ou la bibliothèque, suivre le vétérinaire dans sa tournée, découvrir les couleurs du peintre... entre bien d'autres choses!

Éveiller l'intérêt des enfants dans la découverte des forces vives de leur commune est l'objectif majeur de cette journée, mais aussi leur permettre de s'exprimer et de donner leur avis sur ce qu'ils découvrent.

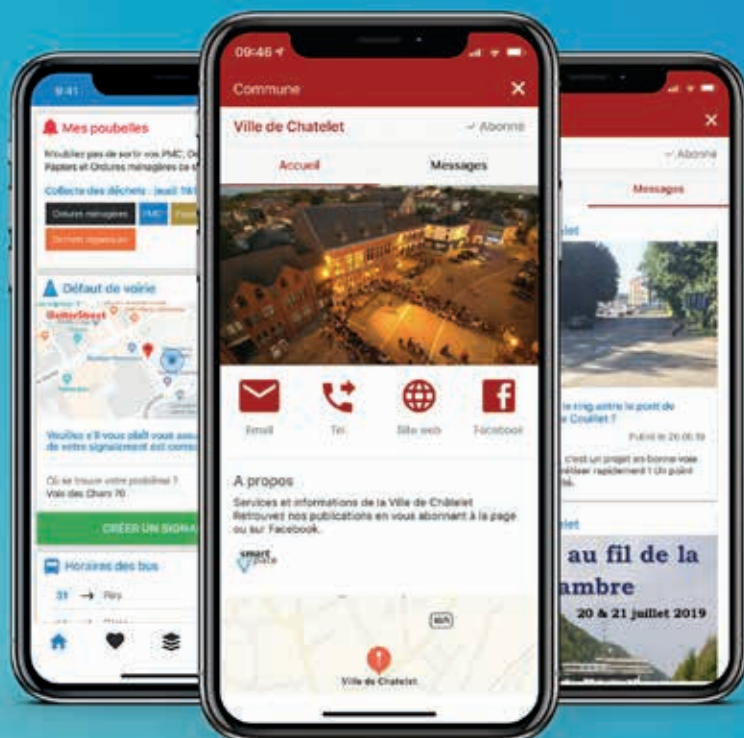
Au début du mois d'octobre, des formulaires de participation seront distribués dans toutes les écoles de l'entité à destination des élèves de 5e et 6e primaire.



Des renseignements complémentaires pourront être obtenus à la Cellule des Sports de la Ville de Châtelet au numéro suivant : 071/243.242.

► Sabine Ancia, Echevin de la Jeunesse

NOUVEAU !



Châtelet
commune connectée
à Wallonie en poche

L'application mobile pour rester connecté à la vie locale. Abonnez-vous à la page connectée de Châtelet et restez informé en temps réel des activités et services de proximité qui vous concernent !

Viser l'amélioration

Dans le dernier Bulletin communal, je vous ai fait part des 3 axes fondamentaux dont j'ai fait ma priorité avec les membres du Conseil de l'Action Sociale :

- L'augmentation de l'efficacité des services
- L'utilisation optimale des ressources financières
- Un travail sur les valeurs sous-tendant nos actions

Sur cette base et avec la participation active des agents, l'élaboration d'un Programme Stratégique Transversal (P.S.T.) occupe l'administration depuis le premier trimestre.

L'objectif de ce travail est d'améliorer le fonctionnement du C.P.A.S. au travers d'actions touchant à des domaines variés (services aux citoyens, gestion des ressources humaines, maîtrise des coûts,...).

4 grands objectifs seront proposés au Conseil de l'Action Sociale :

- Lutter contre les inégalités et répondre aux besoins de la population
- Appliquer une bonne gouvernance
- Disposer d'un personnel efficient, efficace, humain dans un environnement sûr
- Rationaliser les moyens financiers

Pour atteindre chacun d'entre eux, une série d'actions concrètes seront menées par les services pendant les 5 prochaines années :

- Améliorer et amplifier la collaboration avec les utilisateurs d'articles 60 § 7 pour une réinsertion réussie
- Disposer et maintenir un matériel performant et efficace mis à disposition du public
- Développer les synergies avec la Ville de Châtelet



- Analyser les contrats avec les fournisseurs et négocier pour faire des économies
- Redéfinir les missions des services et les profils de fonction
- etc.

Au total, ce sont plus de 20 actions qui s'ajouteront à nos missions légales et facultatives dans le seul but d'améliorer le fonctionnement du C.P.A.S.

Fin septembre, le Conseil de l'Action Sociale prendra sa décision définitive sur l'adoption du P.S.T. La Direction générale, les responsables de service et les agents s'attelleront alors à sa mise en œuvre.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de son évolution au cours de ma mandature.

► Marcel Biron, Président du CPAS

CHÂTELET-ANIMÉ

La Promenade des Marchaux

L'Office du Tourisme vous propose de venir découvrir ou redécouvrir la Promenade des marchaux. Il s'agit d'un itinéraire permanent d'environ 13 km à la découverte de lieux bucoliques tels que l'ancienne assiette du vicinal «Châtelet — Fosses», le bois de Châtelet, le plan rocheux, les abords de la réserve naturelle... Cette promenade aura lieu le dimanche 15 septembre à 14 h au départ de la Maison de la Poterie.

Les mercredis récréatifs

Un mercredi par mois de 13 h 30 à 16 h le service Châtelet animé organise les mercredis récréatifs. En effet, notre équipe accueille vos enfants pour partager une activité différente chaque mois. Entrée gratuite — Enfants de 6 à 12 ans.

CHÂTELET ANIMÉ - MAISON DE LA POTERIE -
RUE GÉNÉRAL JACQUES 4 - 6200 BOUFFIOLX
ROMMIÉE AURORA : CHÂTELET ANIMÉ - TÉL : 071/39.51.77
MAIL : TOURISME@CHATELET.BE
SITE : WWW.CHATELET-ANIME.JIMDO.COM

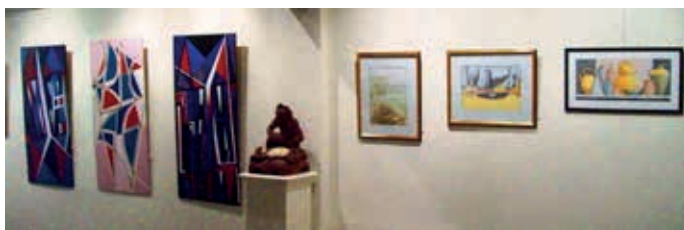


Exposition "Tout en couleur" à la Maison Magritte

Tout en COULEUR, c'est quoi? C'est une exposition qui vous invite à déambuler dans l'univers varié des arts pour tous. Ce sont des créations de style d'hier et d'aujourd'hui. Ce sont des peintures à l'huile et à l'acrylique, des aquarelles, des dessins, des sculptures et bien d'autres disciplines qui vous conviennent au plaisir de découvrir un agréable ensemble de couleurs pastel ou chatoyantes.

Tout en COULEUR, pourquoi y aller? Pour partager un moment de bonheur visuel avec des artistes qui réalisent pour vous, avec passion et maîtrise, des créations enchantées! Pour y découvrir des œuvres surprenantes, plaisantes et séduisantes, pour toutes et tous.

ATTENTION, COUP DE CŒUR GARANTI!



Exposition "Poussières... d'envie..." à la Maison Magritte

Les 19, 20, 26 et 27 octobre de 14 h à 19 h, vous pourrez découvrir les pastels et peintures d'Emmanuel HENRION, «H-UMAN» de son nom d'artiste.

Originaire de Namur, Emmanuel Henrion a étudié les arts graphiques à l'I.A.T.A. et la peinture à l'Académie Constantin Meunier d'Etterbeek et à l'Académie des Beaux-Arts de Namur. En 2013, il installe son atelier à La Sauvetat du Dropt (Bergerac) en France.

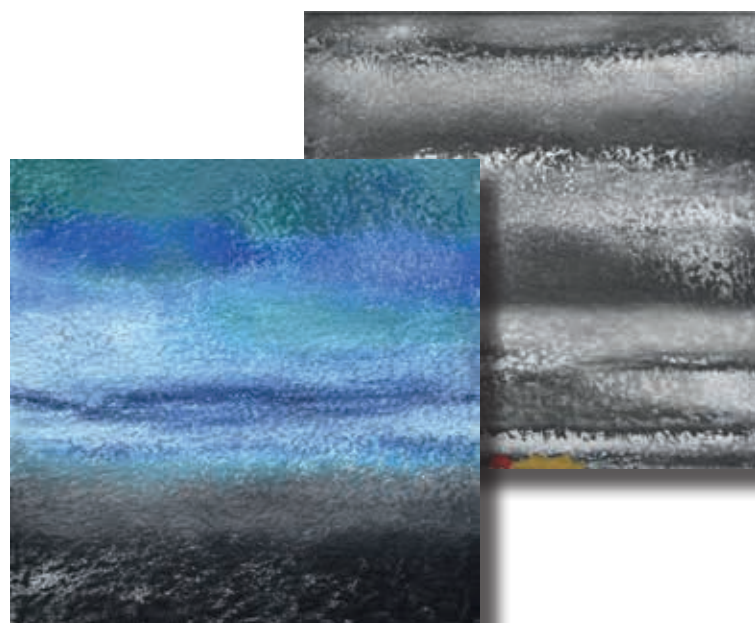
« Passer de l'acrylique au pastel, c'est passer du coup de pinceau, vif et imposant à la caresse conciliante de la craie. De la fougue en ciel majeur à la fugue en sol rêveur. Un retour provisoire ?

- à la poussière première des couleurs. La terre ensemencée sous le sourire irisé du soir.

h-uman a mis la main à la pâte, aux sens propre et figuré, en empruntant au délicat pastello ses crayons tendres et sa formidable fragilité.»

Texte de Michel Ducobu.

Les pastels sont réalisés sur du papier Colombe de 600 g, papier d'art pur chiffon fait à la main au Moulin de Larroque à Couze de Saint Front en Dordogne (France). Les bâtons de pastel sec sont fabriqués par la maison



GIRAULT située à Montignac (Lascaux/France).

Entrée gratuite.

La présence de l'artiste est assurée pendant toute la durée de l'exposition.

Lieu : Maison Magritte — rue des Gravelles 95

Site Web : www.h-uman.be

Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet - Exposition des Lauréats

La première édition de la Biennale de l'Art Baron Pierre Paulus de Châtelet a vu le jour en octobre 1997. Elle porte le nom d'un de nos concitoyens qui a fait la renommée de Châtelet : le peintre Pierre Paulus (Châtelet, 1881 - Bruxelles, 1959), anobli par le roi Baudouin et devenu le Baron Pierre Paulus de Châtelet pour sa contribution à l'enrichissement du patrimoine pictural belge.

Les objectifs de cette Biennale sont de perpétuer la tradition artistique châteletaine, de promouvoir l'Art et d'encourager les artistes en les présentant au grand public.

Quatorze artistes, sélectionnés par un jury composé de représentants du monde des Arts plastiques et de la Culture, participent à cette exposition.

Venez découvrir :

- LES TRICOTS EN PAPIER DE CÉCILE AHN (OTTIGNIES, 1965)
- LES SCULPTURES PERFORMATIVES D'AURÉLIE BAY (CHARLEROI, 1981)
- LES PEINTURES DE DANIEL BONET (WATERMAEL-BOITSFORT, 1959), D'ALICE GERIN (BRAINE-L'ALLEUD, 1993), DE VALÉRIA MAKSIMOVA (MOSCOU, 1970) ET DE LINE PONCELET (SÃO PAULO, 1987)
- LES CÉRAMIQUES DE KARINE DE BAETS (WAARSCHOOT, 1958), DE VALÉRIE HORGNIÉS (LOBBES, 1968) ET DE DIANE TENRET (LUBUMBASHI, 1974)
- LES GRAVURES D'ANNE DORSELAER (SCHAERBEEK, 1960)
- LES PHOTOGRAPHIES DE JESSICA GERARD (WOLUWÉ-SAINT-LAMBERT, 1985), D'ADINA IONESCU-MUSCEL (BUCAREST, 1970) ET DE VALÉRIE JUMET (CHARLEROI, 1972)
- LES DESSINS SUR MOULAGE ET BRODERIE DE MARIANNE RANSQUIN (NAMUR, 1953)

► Sabine Ancia, Echevin de la Culture



"Managé" - porcelaine et papier - Diane Tenret

Les 3 prix seront attribués au cours du vernissage, la veille de l'ouverture de l'exposition.

L'exposition se tiendra du 20 au 27 octobre, de 9 h à 17 h en semaine et de 14 h à 18 h le week-end à l'Hôtel de Ville de Châtelet, Place de l'Hôtel de Ville, 11/12.

ENTRÉE GRATUITE.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE DE LA CULTURE
071/244 926 — CULTURE@CHATELET.BE

AGENDA 2020

- 18/01 : CONCERT DU NOUVEL AN
- 30/01 AU 02/02 : SALON DES ARTISANS D'ART
- 19 ET 20/09 : SALON DES SAVEURS **NOUVEAU**
- 16/10 : MÉRITE CULTUREL

**Le service de la Culture a déménagé
Il se trouve désormais au rez-de-chaussée de la
Maison Communale au 55 de la Rue Gendebien.**

SANTÉ

Votre santé vous préoccupe ? Nous aussi !

Faites-vous dépister gratuitement, chaque année, lors de notre Salon du Bien-Être et de la Santé. Notez-le sur votre agenda : 24, 25 et 26 avril 2020.

Afin de réduire les risques de maladies cardiovasculaires, de diabète et d'ostéoporose, la Ville de Châtelet vous donne la possibilité de vous faire dépister au sein de ce Salon, et ce depuis 13 ans.

Durant trois jours, des actions de dépistages du cholestérol, du diabète, de l'hypertension artérielle, de l'ostéoporose et de glycémie ainsi que des tests d'indice de masse corporelle et au monoxyde de

carbone, réalisés par des professionnels de la santé, sont proposés gratuitement.

Rendez-vous les 24, 25 et 26 avril 2020 à l'Hôtel de Ville pour votre bilan santé!

Si vous êtes un spécialiste du bien-être et souhaitez participer à ce salon, vous pouvez envoyer votre candidature accompagnée d'un dossier de présentation de votre activité au Service de la Culture.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE DE LA CULTURE
071/244 926 — CULTURE@CHATELET.BE

► Marie-France Toussaint, Echevin de la Promotion de la Santé

Des apiculteurs en herbe à Châtelet !

En tant que **Commune Maya**, la ville de Châtelet s'engage à mettre en place de nombreuses actions de sensibilisation pour favoriser l'installation et la protection des insectes pollinisateurs.

De nombreuses animations apicoles ont lieu dans le cadre du Printemps sans pesticides, du Week-end parcs et jardins de Wallonie et de la Quinzaine des abeilles et des pollinisateurs. À l'école Destrée, les élèves ont par ailleurs eu la chance d'accueillir Cécile Djunga, la marraine de la campagne Abeilles & Co, et d'être filmés pour la campagne promotionnelle du SPW.

Depuis 3 ans les enfants qui vont aux plaines de jeux découvrent le monde des abeilles et du miel grâce à des apiculteurs passionnés et à l'utilisation d'une ruchette pédagogique vitrée avec de vraies abeilles. Cette année, le Service environnement a innové avec une nouvelle animation permettant aux enfants de devenir des apiculteurs en herbe! Les enfants ont eu la chance d'extraire du miel des rayons jusqu'au pot! Un vrai travail de collaboration! Tous ensemble, ils ont mis la main à la manivelle de la centrifugeuse pour voir s'écouler le fruit de leur travail... et du travail des abeilles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les abeilles sont des espèces solitaires ou sociales qui sont protégées par la loi ! Il est donc interdit de détruire leur nid ou de pulvériser des insecticides sur des abeilles.

Si vous avez un essaim d'abeilles domestiques dans votre jardin, contactez le service environnement qui vous mettra en contact avec un apiculteur. (071/243257 - environnement@chatelet.be)

Présentation de la ruche, ses rayons et extraction du bon miel (miam !)



Depuis juin 2019, il est interdit d'utiliser des pesticides dans les espaces publics wallons.

Les Incroyables Comestibles Châtelet soufflent leur première bougie !

Cet été, les **Incroyables Comestibles Châtelet** ont soufflé leur première bougie. Depuis un an, la Place du Perron est ornée de plantes comestibles et de plantes aromatiques mellifères vivaces.



Les citoyens et les commerçants sont invités planter, cultiver et partager les légumes et les herbes aromatiques sur la place du Perron. Cette année, les élèves et l'équipe pédagogique de l'E.E.S.P.S.F.W.B. (l'école d'enseignement spécialisé du Bosquet) ont participé activement à la pérennisation de ce projet.

Les élèves ont produit les plantes potagères qu'ils ont ensuite plantées. Pour les commerçants et les citoyens, ce projet permet de recréer un nouvel art de vivre en redynamisant les échanges locaux entre les citoyens, en cultivant et en partageant des fruits et légumes dans les espaces publics.

Fraises, courges, tomates, maïs, brocolis, choux, thym, basilic, sauge, mélisse, capucines, ciboulette, oignons et courges sont de la partie!



Un déchet par jour, Châtelet propre toujours

L'échevin de l'environnement, Madame Toussaint, a lancé une nouvelle campagne de propreté afin de rendre la Ville plus propre.

Le Service environnement reçoit de nombreuses plaintes quant à des problèmes d'insalubrité publique. La propreté c'est l'affaire de tous et nos ouvriers ne sont pas des poubelles!

«*Oui, mais on paye des taxes pour ça!*» En effet, ces taxes servent entre autres à la collecte hebdomadaire des sacs en porte à porte, à traiter les déchets collectés, à rémunérer les ouvriers qui nettoient les rues et entretiennent les espaces verts, etc.

C'est évidemment le travail des ouvriers de nettoyer les rues, mais de nombreux citoyens oublient que le Règlement général de police et le Règlement communal sont formels. Le citoyen a aussi des devoirs en termes de salubrité publique. «*Tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à la propreté et de l'accotement, du trottoir, et du filet d'eau aménagé autour de la propriété qu'il occupé*». «*Tout riverain d'une voie publique est tenu d'enlever la végétation spontanée des filets d'eau, trottoirs ou accotements*». Le Règlement général de police prévoit une amende de maximum 125 € pour tout riverain



Plus de 140 poubelles sur l'entité !

EN CAS DE DÉPÔTS CLANDESTINS VOUS DEVEZ D'ABORD CONTACTER LES AGENTS CONSTATATEURS AU 071/243262. ILS IDENTIFIERONT LE DÉPÔT AFIN DE VERBALISER LE DÉLINQUANT ENVIRONNEMENTAL.

qui ne veille pas à la propreté de la voie publique autour de la propriété qu'il occupe.

En matière de délinquance environnementale, le Règlement communal prévoit une amende allant de 50 à 1000 € pour tout abandon de déchet.

Plus de 140 poubelles publiques sont présentes sur l'entité. Celles-ci ont pour but de permettre aux citoyens de jeter le petit emballage qu'il a en poche et non pas de vider les poubelles de la maison!

«**Un déchet par jour, Châtelet propre toujours**» c'est le Slogan de cette nouvelle campagne de propreté publique. Si chaque citoyen prenait une seconde quand il se promène pour ramasser un déchet sur la voie publique, les rues seraient immaculées. Plusieurs actions propreté ont déjà été menées dans ce sens en collaboration avec le Service environnement, les agents

constatateurs, la police, le Logis châtelletain et les citoyens.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine Action propreté le 23 septembre 2019 à 8 h 30 à la cité Cayats devant le centre Théo Toussaint.



Un mégot jeté au sol pollue 500 l d'eau, rejette plus de 4000 substances chimiques et prend 15 ans à se décomposer. Il finira probablement sa course dans les océans ou ingéré par un animal.

C'est pourquoi des cendriers enterrés et des cendriers à sondage ont été installés dans la ville afin de limiter la pollution par les mégots.



Connaissez-vous les tiques et ce qu'il faut faire en cas de piqûre ?

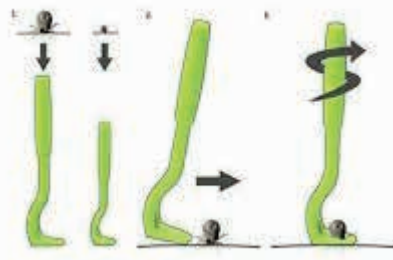
Les tiques sont des acariens qui aiment vivre dans les herbes hautes, souches d'arbre, fougères, feuilles mortes... Elles se nourrissent du sang des animaux, mais aussi des humains.

Elles peuvent se fixer n'importe où, c'est pourquoi il est recommandé de vous inspecter, ainsi que vos petits compagnons, après chaque promenade. En effet, ces parasites peuvent transmettre de graves maladies comme celle de Lyme.

La maladie de Lyme est une maladie infectieuse transmise à l'être humain par une piqûre de tique. Si cette dernière

est mal diagnostiquée, elle peut évoluer et engendrer de multiples problèmes.

En cas de piqûre, enlevez le plus rapidement possible la tique à l'aide des outils préconisés et désinfectez soigneusement. Consultez un médecin si une tache rouge survient dans les dix jours après la piqûre.



► Marie-France Toussaint, Echevin de l'Environnement

Taxe égouttage 2019

Si vous êtes propriétaire d'un bâtiment situé dans l'entité de Châtelet, vous avez certainement remarqué que la Ville vous a adressé en cette année 2019 deux avertissements extraits de rôles (AER) relatifs au même impôt Égouttage (qui reprend également les raccordements eau et égout).

Le premier AER date du 31 janvier 2019 et portait sur l'exercice d'imposition 2018, alors que le second AER date du 29 juillet 2019, mais porte sur l'exercice d'imposition 2019. Il s'agit donc de deux exercices différents pour lesquels il convient bien d'honorer les montants réclamés.

Mais comment expliquer cette situation ?

Ce double envoi 2019 est un préalable rendu nécessaire par un changement du régime de taxation qui interviendra en 2020.

La taxe égouttage touche actuellement les propriétaires de biens immeubles de la Ville de Châtelet et non pas les résidents (qu'ils soient propriétaires ou locataires).

Chaque année, le Collège communal arrête le rôle qui se rapporte à cette taxe (le rôle est un acte administratif, unilatéral et authentique qui contient la liste des redevables de la taxe communale, elle-même instaurée par le règlement-taxe communal). Pour établir le rôle égouttage, la Ville se fonde sur une matrice cadastrale des propriétaires qui est transmise chaque année par l'Administration du cadastre.

Malheureusement, ces données sont communiquées tardivement dans l'année civile, ce qui fait que le Collège communal ne peut généralement arrêter le rôle égouttage qu'à la fin de chaque année (année N). Et ce n'est que l'année civile suivante (année N+1) que les AER sont envoyés à chacun des propriétaires repris dans le rôle. Il y a donc un décalage d'une année civile entre l'arrêt du rôle par le Collège communal et l'envoi des AER à chaque contribuable.

CHAMBORGNEAU

Maison de Village de Chamborgneau : appel aux habitants du hameau !

Mettre en place un véritable lieu de rencontres, de partage et d'échange, créer du lien social et permettre aux différentes générations de se côtoyer, c'est l'idée de la Maison de Village qui verra le jour prochainement dans le hameau de Chamborgneau! Celle-ci sera située dans l'ancienne école qui se trouve à la rue Longue n° 200.



Pour 2020, le règlement-taxe Égouttage sera donc modifié et touchera désormais les résidents plutôt que les propriétaires d'un immeuble. Sont considérés comme résidents, tous les contribuables domiciliés à Châtelet sur base des données du registre national arrêtées au 1er janvier. De cette façon, la taxe égouttage sera envoyée à partir de 2020 aux mêmes personnes et au même moment que la taxe déchets.

À noter que des exonérations et dégrèvements identiques à ceux de la Taxe déchets seront prévus pour la taxe égouttage : bénéficiaires du RIS, interventions majorées des mutuelles (BIM), chômeurs avec complément du CPAS, familles nombreuses à faible revenu...

Du fait de ce changement, il était nécessaire que la Ville supprime le décalage « historique » d'une année civile qui existe actuellement en matière d'envoi des AER Égouttage. C'est ce qui explique que les propriétaires aient reçu deux AER Égouttage cette année, l'un portant sur l'exercice 2018 et l'autre sur l'exercice 2019.

Pour information, le calendrier 2018/2020 d'envoi des AER Égouttage et Déchets se présente donc ainsi :

	AER 2018	AER 2019	AER 2020
Déchets	Octobre 2018	Octobre 2019	Octobre 2020
Egouttage	Janvier 2019	Juillet 2019	Octobre 2020

EN CAS DE QUESTION À PROPOS DE CETTE MODIFICATION DE TAXATION, LE SERVICE DES TAXES DE LA VILLE DE CHÂTELET SE TIENT À VOTRE DISPOSITION AU 071/244.920.

► Michel Mathy, Échevin des Finances

Ce projet, la Ville de Châtelet l'a voulu le plus participatif possible en y associant les citoyens. Nous nous adressons donc à tous les habitants de Chamborgneau qui ont reçu un toutes-boîtes les invitant à adhérer au projet. C'est maintenant à eux de jouer!

Toutes les personnes qui le désirent peuvent ainsi rejoindre le groupe de travail « Maison de Village » et/ou donner leur avis, proposer des activités qui leur tiennent à cœur et qu'elles souhaitent voir se développer au sein de Chamborgneau.

Les prochaines étapes dans la réalisation de ce beau projet sont la création d'une société coopérative mixte à finalité sociale et l'implémentation de travaux de rénovation.

► Marcel Biron, Président du CPAS
 ► Michel Mathy, Échevin des Finances
 Sabine Ancia, Échevine de la Culture

Vol par ruse : STOP aux arnaqueurs

Depuis quelques années déjà, un phénomène particulier a fait son apparition. Il est décrit sous le nom de «vol par ruse».

En bref, le vol par ruse est un vol perpétré de manière insidieuse, le plus souvent au domicile de seniors, par une personne usurpant l'identité d'un policier, ou d'un ouvrier d'une compagnie d'eau ou d'électricité.

Ces malfaiteurs profitent du prestige de leur uniforme pour entrer facilement dans une habitation et ainsi commettre un vol.

Pour lutter contre ce phénomène, le Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention de la Ville de Châtelet a mis en place une campagne de sensibilisation à destination des seniors, en effet une brochure avec un autocollant électrostatique à apposer sur votre fenêtre avec un message de prévention «**STOP AUX ARNAQUEURS**» est distribuée aux citoyens châteletains afin de dissuader les éventuels voleurs.

- Soyez vigilant face aux faux démarcheurs (faux agents de compagnie d'électricité, agents de Police, agents du Service des eaux, etc.) qui sonnent à votre porte!



- Restez aussi très vigilant envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.
- Ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seuls, ne vous laissez pas abuser en signant un document dont le sens ou la portée ne vous paraissent pas clairs.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

**LA CELLULE VOL DE LA VILLE DE CHÂTELET AU
071/244.708 - 071/244.707**

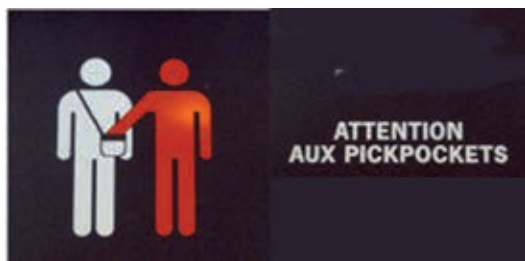
Vol à la tire, nos conseils pour les éviter

Le Vol à la tire consiste à subtiliser des objets que la victime porte sur elle, notamment dans ses poches ou son sac. Le voleur peut profiter de la confusion qui naît dans la foule, dans les bus, les trains, mais surtout sur les marchés et dans les grandes surfaces.

Les pickpockets ou voleurs à la tire peuvent travailler seuls ou à plusieurs. Ils sont habiles et doués.

- Rangez votre portefeuille et GSM dans la poche intérieure de votre manteau;
- Ne prenez que peu d'argent liquide;
- Manipulez discrètement argent et cartes bancaires;
- N'emportez que le strict minimum, laissez chez vous les documents dont vous n'avez pas besoin

SOYEZ VIGILANTS



Quelques conseils utiles :

- Ne vous laissez pas distraire, faites attention aux bousculades et aux passages étroits propices aux pickpockets;
- Fermez votre sac à main, portez l'ouverture contre vous et de préférence en bandoulière;



**EN CAS DE PERTE OU DE VOL RENDEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT DANS UN POSTE DE POLICE POUR EFFECTUER UNE DÉCLARATION DE PERTE ET FAITES BLOQUER VOTRE CARTE DE CRÉDIT «CARD-STOP»
070/344344 (7 j/7 ET 24 h/24)**

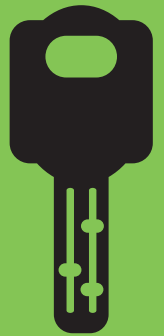
► Daniel Vanderlick, Bourgmestre

1 jour sans 2019 - Nouvelle journée d'action nationale contre le cambriolage



18 OCTOBRE 2019
JOURNÉE NATIONALE D'ACTION CONTRE
LES CAMBRIOLAGES DANS LES HABITATIONS

Postez votre initiative sur www.1joursans.be



Pour la 6^e année consécutive, le Service Public Fédéral de l'Intérieur invite les villes et communes à se joindre à la vaste opération «**1 jour sans**» cambriolage menée au niveau national.

Le JOUR SANS CAMBRIOLAGE cette année aura lieu le **vendredi 18 octobre**. Une date peu anodine puisqu'elle coïncide avec le passage à l'heure d'hiver, où les jours raccourcissent. Une période particulièrement appréciée des cambrioleurs.

Avec la participation de plus de 300 communes belges, le principe est de sensibiliser le plus grand nombre, à la prévention des cambriolages. Diffusion massive de conseils, mise en avant des équipes de prévention, informations aux publics plus vulnérables, présence des gardiens de la paix en rue...

Les actions ne manqueront pas!

Pour cette nouvelle édition, l'accent sera mis sur le changement de comportement à la suite d'un vol ou face

à une recrudescence de cambriolages (prise de bonnes habitudes en termes de prévention des vols, travaux de sécurisation avant d'être victime...).

Le service de Prévention de la Ville de Châtelet organisera à nouveau des actions sur l'entité :

- **Sensibilisation via les gardiens de la paix** : campagne d'affichage dans les immeubles à appartements, distribution de tracts dans les boîtes aux lettres des rues récemment touchées par des cambriolages...
- **Stand d'informations** : présence des conseillers en prévention vol sur les parkings des grandes surfaces
- **Opération «rosace»** : vérification de la sécurisation des portes d'entrée (si elles disposent d'un bon cylindre et d'une rosace de protection)

L'enjeu de «1 jour sans» est de faire prendre conscience aux citoyens que leur sécurité est entre leurs mains et que chacun peut, à son échelle, prévenir les risques de cambriolages.

VOUS DISPOSEZ D'UN VÉHICULE ?
D'UN PEU DE TEMPS ?
D'UN GRAND COEUR ?



Nous recherchons des chauffeurs bénévoles pour le service de la Centrale des Moins Mobiles de Châtelet.

Contactez-nous au service de la Direction Générale au 0473/88.33.52

ACTIVÉE EN 2014, LA CENTRALE DES MOINS MOBILES VIENT EN AIDE DES PERSONNES DANS LE BESOIN GRÂCE AU SOUTIEN SOLIDAIRE DE BÉNÉVOLES EXCEPTIONNELS!



Malheureusement, après cinq ans d'existence, celle-ci manque cruellement de chauffeurs pouvant donner de leur temps libre.

Ce geste anodin peut être proposé bénévolement par n'importe quel conducteur et permet de sortir de nombreuses personnes d'un isolement dramatique.

Nous connaissons tous un proche ou un voisin qui ne parvient plus à sortir de chez lui ou utiliser son véhicule.

Soyons solidaires et sachons compter les uns sur les autres!

Liste des naissances - FÉVRIER 2019 À JUILLET 2019

FÉVRIER 2019

01-02 SABBE ELOISE
 01-02 PIRON LILIE
 01-02 BACHENE AYA
 01-02 VAN BELLE CAMILLE
 04-02 GRIGUER RAMY
 04-02 CHATOU SALIM
 04-02 VOSTE MATISSE
 07-02 FONTENELLE GIULIA
 07-02 BIANCHINI LOUKAS
 08-02 DUFOR LIAM
 10-02 DELIRE SOLAN
 12-02 MARINELLI VITALE RAFAELLA
 12-02 MINCKE EMMA
 13-02 HERMAN EZIO
 14-02 VITS ILISA
 14-02 CHAMPAGNE ETEL
 15-02 MOUCHERON GABRIEL
 19-02 KAPITANIUK NEHEMIE
 19-02 AMISI AMURI SAMUEL
 20-02 CAMMARERI GABRIEL
 22-02 SCAILLET LOU
 25-02 EL MOUKHTARI MOHAMED
 26-02 LUX DEVAUX MANOA
 26-02 SANDRON ARYA
 26-02 RULENS ALYNE
 28-02 BAGLIONE OTHALIA
 28-02 STRYKOWSKI ODILE

MARS 2019

01-03 LAMBIOTTE PHARRELL
 07-03 PAQUET EVA
 08-03 MERTENS INAYA
 08-03 WIAME ROSE
 12-03 HARMAND FLERON NOLANN
 12-03 VERRI GINEPRI NINA
 13-03 EL BECHARI ADAM
 13-03 STUMPFL YVANN
 15-03 DOGAN SALIHA
 16-03 BACH ELISE
 16-03 BODOCCO SANTINA
 22-03 FOURNIER THAINA
 23-03 UVIER THELIO
 25-03 AIT BELCAID YAZID
 26-03 NYS MALYA
 26-03 BESONHE HUGO
 27-03 BORDENGA UGO
 28-03 STASSIN ETHAN

AVRIL 2019

02-04 AZEHAF ADAM
 04-04 ATZORI GEORGES NOELINE
 04-04 CALTAGIRONE VALERIO
 05-04 BORDON MIA
 06-04 HENOCQUE EMY
 08-04 GUYAUX MARIE
 09-04 BRAHY NAOMI
 09-04 OWANGA WEMBANYAMA KALIA
 11-04 DIABY AISSHA
 12-04 VAN DINGENEN IAGO
 13-04 BUREAU MAELIA
 13-04 LALOYER SANDRO
 14-04 LEDOUX PIPERS RAPHAEL

14-04 BUSCEMA LUCA
 16-04 PAULET MONICA
 19-04 INFANTINO LORENZO
 19-04 ANTOLINI EZIO
 21-04 COOREMAN SHAWN
 22-04 HOCQUET LIAM
 23-04 VANDEN BORRE TYLIAGO
 24-04 MOLINU TEO
 25-04 REVILLOD GIULIANO
 25-04 LEON KAYLINE
 28-04 FORTUNATO ADRIANO
 28-04 FRANCOTTE TYME
 29-04 GOUSSOT MAEVA

Mai 2019

01-05 SCHMELZER ROSY ET RUBY
 03-05 MANTA ROMEO
 03-05 BRAHMI ELISSA-NOUR
 07-05 JOSE VIEGAS ALERIO
 08-05 BERTINCHAMPS CLAES ANDREA
 10-05 VIGNERON BRAEM ELEONORE
 11-05 AOULAD BEN SALAH EDDAHERI IMRAN
 14-05 LAASAL ELYES
 15-05 MATHEW SAVANNAH-MARY
 16-05 XU LOUIS
 17-05 ROSSI BIANCA
 19-05 AZAR CHLOE
 19-05 PRACELLA ENZO
 19-05 DELVIGNE LENNY
 19-05 MAENHOUT GIULIA
 20-05 NISTAZOS MIKALIS
 20-05 WERY OCTAVIA
 21-05 PEREGO NINA
 22-05 AMMAZZALUPO GIULIO
 22-05 COSKUN UMEYR
 23-05 DJERIBI ANIS
 24-05 MARC ELYNE
 27-05 KADDOUR NEYLA
 31-05 LEMMENS ALESSIO
 31-05 THOMAS WILLIAM
 31-05 SAMARSKAJA ARINA

Juin 2019

02-06 COVOLAN EVA
 03-06 CARRETTA LEO
 04-06 PINHO MARTINS GEROME FLAVYA
 07-06 PETTENS LIAM
 07-06 MAINARDI VALENTINA
 13-06 DETRAIT OWENN
 15-06 BENOUMEUR KALISSA
 15-06 FIERRO SANTINO

16-06 BLANCHART VINCENZO
 17-06 INNUSO ENZO
 17-06 MIGNON LELONG YLIANZO
 19-06 WELCH ALEXANDER
 20-06 LAITAT HECO ELIJAH
 20-06 CORVONATO GIUSY
 21-06 TAGUEMOUNT ILYAN
 23-06 KURT LINA
 24-06 OSYPKA WALLIS
 24-06 MANNELLA HATZIPAVLIS SEBASTIANO
 25-06 DE BLOCK ELISE
 26-06 ROUSSEAU SOFIA
 26-06 DEMIROGLU MUJAZ
 29-09 HARBOUX ALESSIO
 29-06 MICHAUX CAPUCINE
 30-06 ROTELLINI GENNARO

JUILLET 2019

01-07 MAUIEN MILA
 01-07 MOINE TIAGO
 02-07 DESCAMPS LOLA
 05-07 FASANO VALENTINA
 07-07 CAUFRIEZ TIMOTHEE
 07-07 HANNE MINNE ELECTRE
 08-07 BOUDOU NAEL
 09-07 PRYGIEL BAZYL
 10-07 TONON THYLIO
 11-07 ELTRUDIS LAORA
 11-07 DARBAL KAYS
 12-07 RICCOBENE FRANCESCO
 13-07 BELHARET AMELIA
 16-07 NOSCHESI PEDRO
 18-07 DAFTE LOUIS
 18-07 LALLEMAND ISAAC
 18-07 CAVOLO ROMEO
 18-07 WAUTELET HALANA
 19-07 BOUROUISS JANA
 22-07 BULLARO LYAH
 22-07 CHARLES LAONA
 24-07 CARUSO TESSA
 25-07 OUZZOUZ RAYAN
 26-07 GEUKENS SARA
 26-07 AUBRY SAMUEL
 27-07 MISIRLI MUSTAFA
 27-07 COLOMBIN YASSINE
 28-07 PREUD'HOMME THALIA
 28-07 BULTERYS SASHA
 29-07 MASSINON LUCIE
 30-07 CASSINA EMMA
 30-07 BOUHAROUN YASMINE
 30-07 STILMANT CAPUCINE

PETIT RAPPEL POUR LA TOUSSAINT

Les cimetières communaux sont accessibles au public tous les jours de 8h15 à 16h15. Du **30 octobre au 02 novembre inclus**, l'ouverture de ceux-ci est prolongée jusqu'à 17h.

Pendant cette période, il est également interdit de réaliser les travaux suivants : le transport de matériel, de matériaux, de terres - le placement de monuments et dalles tombales - le nettoyage de monuments et dalles tombales - la peinture des ornements et sépultures - l'enlèvement et le transport des mauvaises herbes se trouvant sur les sépultures.

Il est défendu de circuler dans les allées avec des camions et des véhicules lourds.

Nécrologie - FÉVRIER 2019 À JUILLET 2019

12-02	ACETO VINCENZA	08-02	DENIS NELLY	13-05	ODER CHRISTIANNE
29-06	ACHEROY ARLETTE	10-07	DÉOM RAYMOND	07-07	PAQUET JEAN-LOUIS
27-07	ALKAN NAZMIYE	28-06	DERSELLE ROSELINE	21-03	PASQUI JULIA
09-04	ANDRZEJEWSKI CZESLAW	23-02	DUBUISSON MIREILLE	07-06	PATRIS ODETTE
06-04	AURILIA FRÉDÉRIC	30-03	DUTERNE PAULETTE	14-04	PECTOR RAYMONDE
02-06	BAIGUERA FRANCESCO	17-02	DUVIEUSART POL	04-03	PEETERS GINETTE
12-07	BAIRE ALINE	07-05	EL ABBOUTI NAÏMA	26-05	PENA VALVERDE JOSÉ
20-05	BAIS RAYMOND	12-03	ESCLAVON DÉSIRÉE	12-03	PETINIOT JOSÉ
21-02	BAL LOUISE	15-04	ESPINOSA MARQUINA ANTONIO	06-07	PIETKA STANISLAW
03-06	BANETON RENÉE	05-07	FALIZE GILBERT	22-03	PILLOY GUSTAVE
19-07	BARRET JACQUELINE	01-06	FERRARI DINO	20-03	PIRAUX FRANCINE
11-06	BATTAGLIA PATRICK	01-07	FIEVETZ DANIELLE	07-05	PIRE FRANCINE
15-04	BAUDUIN MARIE	21-04	FRANQUIN FIRMIN	08-04	POLOMÉ JEAN-LOUIS
24-02	BAUGNIET ROLAND	06-07	FRATINI ANTONIA	05-07	POTELLE CLAUDE
14-03	BAYET ALFREDA	28-06	FROMENT NADINE	02-02	PRENTEN ANDRÉE
29-04	BECCU ALBERTO	01-07	GAILLY MICHEL	11-05	RAFFAELE DIDIER
09-05	BECEPAY ANNE	14-03	GALOUZI KALOTINA	21-06	RAIGOSO FUENTE FELISA
13-03	BELLAGAMBA FERNANDO	08-02	GEERTS JACQUELINE	17-07	RAUCQ MARIE-THÉRÈSE
19-02	BERCKMANS MALVINA	07-05	GHARBI ZOHRA	06-06	REMY JACQUES
28-02	BERTRAND MARCELLE	01-05	GODEAU EDILE	11-04	REMY JEANINNE
23-07	BERTRAND ROLAND	25-02	GRÉGOIRE LUCIEN	14-04	ROMAIN JOSIANE
26-05	BLAMPAIN JOSEPH	06-02	GRENÇON ALFRED	27-06	ROOSE MARTINE
26-07	BLONDEAU FRANÇOISE	18-06	GUADAGNANO VITA	31-05	ROTTY EMMA
16-06	BLONDIAUX JENNY	21-06	HALLUENT GEORGETTE	26-06	ROULET DIDIER
12-05	BOILOT BERTHE	02-03	HARBANT CHRISTIANE	09-03	RUCCI TÉRÉSINA
03-04	BOLTERYS MARC	16-05	HENROTIN RENÉE	29-03	RUGGIERO COSTANTINA
14-02	BOSCO PIETRO	22-03	HERMANS MAURICE	15-05	RYCKBOSCH ANNIE
24-02	BOURGUIGNON ROGER	19-05	HEURGUIER YVES	28-07	SALME JEANNINE
06-04	BOURLET ANNA	26-02	HOUBAILLE JACQUELINE	13-05	SAMONATI HÉLÈNE
08-05	BREDA JEANNINE	30-07	INCAVIGLIA ADRIANA	23-02	SAUVAGE PAULETTE
04-05	BRICHARD PASCALE	17-06	JACQUES ROGER	24-03	SAUVAGE YVETTE
15-07	BRIOT DOROTHÉE	05-02	JOUX MARCEL	14-03	SCHOLLAERT CHRISTIAN
03-05	BRUGGEMANS LÉON	25-06	JUROS MARKO	14-03	SIMONE ANNITA
19-06	BUCCI NICOLA	12-02	KLEWIEC MARIA	21-04	SINDEL HIDAYET
12-04	BUCHET JEAN-CLAUDE	13-06	KYRIAKOPOULOS DIMITRIOS	01-06	SPAUTE MARTIAL
17-02	BUISSERET FRANCINE	01-06	LAGNEAU RÉGINE	19-03	STAELEN MARIE-LOUISE
12-06	BURKE JEAN-MARIE	04-06	LAMBILLOTTE NICOLE	04-02	STÉNIER CHRISTIAN
21-03	CAMBIER MONIQUE	25-07	LAMS MICHELINE	03-02	THEYS CLARA
15-02	CAMBRON PATRICIA	01-03	LECLERCQ CHRISTIAN	01-07	THOMAS MARCEL
08-02	CAPILLA REDREJO MARIA	11-03	LEFRANCO JENNY	27-07	THOMAS PIERRE
03-06	CARPENT MARCEL	17-04	LÉGLISE JOSETTE	20-07	THONET ANNIE
08-02	CASASANTA LINA	24-02	LELIEVRE ANDRÉE	08-03	THYS WILLIAM
20-05	CELLURA SALVATORE	13-05	LEMAIGRE RENELDE	17-06	TOMASSELLI BENITO
24-07	CHAMIZO-HERNANDEZ MANUEL	07-04	LEPRINCE SUZANNE	20-06	TOUSSAINT ANNE
10-05	CHANTRAINE ROGER	04-05	LIBERT NELLY	31-03	TSIGOUNIDIS PARASCHOS
17-04	CHARDON DENISE	18-06	LOSSON ROBERT	14-02	UVIER MARTINE
04-06	CHARTIER GUY	11-03	LOTTI LIDIA	08-05	VANBOCKESTAL FERNAND
18-02	CHEZZA DOMINIQUE	12-07	LYON MICHEL	28-03	VANDERLINDEN GEORGES
21-03	CLEMMENS ANNE	19-06	MANISCALCO MICHELE	15-04	VANDERMOLLEN MARIE
23-02	COLLARD JEAN-MARIE	13-03	MARCANTONIO MARIA	07-04	VANDEVEIRE CAMILLE
18-04	COLLARD ROGER	10-04	MARCHAND SUZANNE	19-03	VAN HEESVELDE REMI
05-03	CONCU ANTONIETTA	12-03	MARCOLINI OLIVIER	02-07	VANHOLE ALINE
06-04	CORTVRIENDT YVES	10-03	MARTIN YVON	23-06	VANPÉ LOUIS
21-03	COUCKE SERGE	25-03	MARTINEZ DELPHINA	08-04	VAUTARD NATHALIE
13-02	COULTEAUX JOSIANE	23-05	MARTINO MARINA	26-06	VERI WALTER
31-07	CRILILION MARIE-BLANCHE	04-05	MAUÏEN JACQUES	27-02	VERLY MICKAËL
24-03	CURIA SALVATORE	06-02	MERLO MARIA	02-03	VERMEULEN GASTON
24-04	D'AURIZIO CLAUDIO	28-02	MERTENS CLAIRE	21-02	WENS JEAN-MARIE
27-06	DEBRUYNE JEAN	27-02	MICHAUX JEAN	23-06	WEYERS RICHARD
26-02	DEHALLEUX GEORGES	28-04	MICHEL DANIEL	12-03	WIBRIN FRANÇOISE
22-02	DEHONDT DORIS	12-04	MIGEOT ALBERT	16-06	WILLAME GILBERT
29-03	DEHU RAYMONDE	16-06	MILITELLO GAETANO	25-04	ZECCHINI JEAN
31-05	DELPIRE PAULETTE	18-02	MOUFFE CARMEN	01-06	ZICOT PASCALINE
01-04	DELVAUX PHILIPPE	27-02	MOUREAU MICHEL		
25-02	DEMANET THILDA	16-02	NOSCHESI SANDRINE		

Liste des mariages - FÉVRIER 2019 à JUILLET 2019

BOHEN PIERRE ET GORSKI MICHELLE
DESMET DIDIER ET PIRE NATHALIE
TOPAN MEHMET ET CALISKAN PINAR
DEVRESSE FRANCIS ET LOICQ CHANTAL
FERON OLIVIER ET GHEYS CARINE
VAN RANSBECK THIERRY ET CHEFNEUX SYLVIE
PIRO AURÉLIEN ET PAZZAGLIA AMANDINE
FROMONT CHRISTOPHE ET SALAMA MARIA
HENOCQ JOËL ET CIADAMIDARO LINDA
PASU KALONDA PHILIP ET SICILIANO SERENA
MANCA FABIO ET BONJEAN SOPHIE
CLAES NATHANIEL ET SKRBE MAÏTÉ
BRESSY LUC ET HARDY VALÉRIE
IACHINI DOMENICO ET SCIABICA CALOGERA
MAES AMORY ET PIET PRISCILLIA
MERROUCH OUSSAMA ET ALAMI AFILAL NOURIA
NORET QUENTIN ET KESTEMAN JENNIFER
CONTE MASSIMO ET DANESE CAROLE

VARELLI ADRIEN ET BERNIER LAURENCE
LIEGEOIS SÉBASTIEN ET FERRO MARIA
FLORENT STÉPHANE ET BISCOS NATHALIE
BUGLI MARIANO ET JELEN ANNICK
GUZETTA ANTONINO ET FERLISI ANGELA
STROBBE YOHAN ET TUREK CLARA
MAES ALAIN ET BELLINZIS ANGELA
DOCKX RAPHAËL ET THIBAUT DÉBORAH
DUTERNE STEVE ET DELARUELLE STÉPHANIE
HOCHART PATRICE ET THEYS CLAUDE
WILLEMS JOSELITO ET PIRET CINDY
MINNELLA VINCENZO ET CAUDRON LAETTITA
HERMAN GUY ET DENAGTERGAL NADINE
MICHOTTE LUDOVIC ET LISEN ANAÏS
LAGOA-PINTO PABLO ET GILLIARD MARIE-EVE
PEETERS WALTER ET BOLEN KARINE
PIEROPAN NICOLAS ET ROCMANS LAETTITA

► Maria-Luisa Tuveri, Officier de l'État Civil

COMMERCES

Faites place pour la Fête des Places !

Les commerçants de Châtelet investissent les Places ces 20, 21 et 22 septembre avec de très nombreuses activités, des concerts, des festivités, etc. Un week-end qui pourrait bien marquer le grand retour des Braderies!

Organisé par l'ASBL Arte Cura avec le soutien de l'ASBL Châtelet Centre-Ville et de la Ville de Châtelet, cet événement ambitieux animera sept places de notre entité durant trois jours.

Point de départ de l'événement : nos commerçants. Ils tiendront des stands pour vous inviter à les découvrir et feront des prix de braderie exceptionnels. Il y aura par exemple un **bar à champagne** à la Place du Perron!

Avec le soutien de nombreux partenaires, ils sont parvenus à ce que chaque place s'anime d'une ambiance différente. La **place Franco-Belge** accueillera de nombreuses voitures anciennes, des vespas et sera animée de concert toute la journée.

La place St-Roch se dédiera à la Fête de la Bière et accueillera de nombreux Food Truck. **Mais surtout, les exhibitions des Spirou de Charleroi et de l'Olympe de Charleroi!**

Au centre-ville, les enfants redécouvriront les jeux en bois à la place du Marché et auront droit à une boum et un château gonflable sur la place du Déversoir. Du catch s'y tiendra d'ailleurs au soir! Et enfin à la place de la Victoire, des démonstrations de street art et des concerts vous attendent.

ET CE N'EST PAS FINI!

Un grand marché artisanal se tiendra sur la place de l'Hôtel de Ville le samedi et sera suivi le dimanche par une Brocante et un Vide-dressing. Si vous y répondez nombreux, elle peut s'étendre jusqu'à la Grand-Rue!

Alors, vous aussi, soutenez vos commerçants.



► Alpaslan Beklevic, Echevin du Commerce

Vos clichés dans le calendrier communal ?

Jusqu'au 30 septembre prochain, il vous est encore possible de proposer vos clichés dans le cadre de l'appel à candidatures photographiques du calendrier communal.

Distribué gratuitement aux plus de 37000 foyers châteletains, le calendrier est très apprécié grâce aux généreuses contributions des photographes de la région.

Initialement créé pour donner des conseils aux citoyens et lui rappeler certains règlements communaux, le calendrier permet désormais de découvrir des recoins méconnus de l'entité et offre un repère sur les dates clés de la vie châteletaine.

En quoi consiste la candidature ?

Tout le monde peut participer. Il suffit de compléter le document de participation (en page d'accueil du site internet www.chatelet.be).

Les clichés fournis doivent concerner la Ville de Châtelet (territoire de Châtelet, Châtelineau, Bouffioux) et peuvent donc illustrer son folklore, son patrimoine, son Histoire, son charme, ses

paysages, etc. Les photographies monochromes ne conviennent pas au Calendrier et elles ne peuvent pas être en format portrait.



CRÉDIT PHOTO : DIDIER OCULA

**VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ? FAITES VITE,
L'APPEL SE CLÔTURE LE 30 SEPTEMBRE !**

**N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER CLÉMENT ROSSEEL AU
071/244.418, VIA COMMUNICATIONS@CHATELET
OU MÊME VIA FACEBOOK.**

